Blois

Maurice Leroy, président du Loir-et-Cher, a attiré 550 personnes, lundi soir, à Blois, lors d'une réunion publique sur le découpage des régions, désapprouvé par une majorité.

Un chiffre

67 **Le pourcentage d'habitants de la région Centre à se sentir attirés par les Pays de la Loire. 20 % se sentent proches du Limousin selon un sondage.**

Dimension

La région Centre-Poitou-Charentes-Limousin aurait une surface comparable à celle de l'Autriche, représenterait le double de l'Aquitaine, le triple de la Bretagne.

POLITIQUE ■ Contre le projet de fusion de la région Centre avec le Poitou-Charentes et le Limousin

Éric Doligé : Cap à l'ouest, sinon rien

Pour le sénateur UMP et président du conseil général du Loiret, seuls les parlementaires pourront modifier le projet de redécoupage des régions.

Philippe Abline
philippe.abline@centrefrance.com

Seuls les parlementaires seront en mesure de faire bouger les limites, celles d'une association de trois régions : le Centre, le Poitou-Charentes et le Limousin. Une union rejetée par la majorité des parlementaires de la région Centre, rappelle Éric Doligé (UMP), citant parmi les opposants, le sénateur socialiste du Loiret Jean-Pierre Sueur.

Une troisième voie

CALENDRIER

Aujourd'hui

Présentation du projet de réforme territoriale devant le conseil des ministres. Deux textes seront débattus : le premier concerne le périmètre des régions et la date des prochaines élections régionales et départementales.

30 juin

Les présidents des six départements de la région Centre sont invités à rencontrer François Bonneau pour discuter de la réforme.

1er juillet

Les sénateurs débattront du périmètre des nouvelles régions et des dates des prochaines élections départementales et

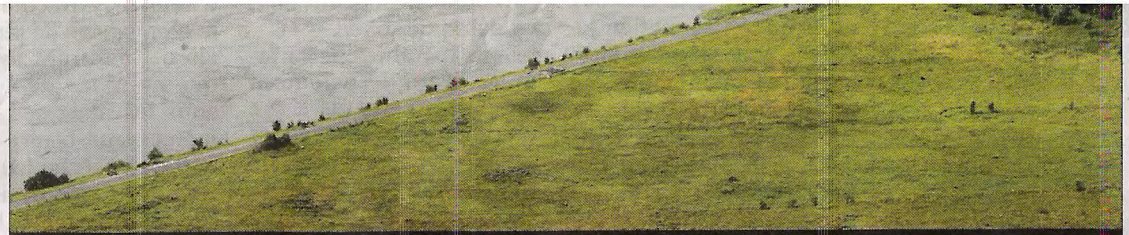

EXTENSION. La Loire paraît, pour une large majorité, l'axe naturel à partir duquel la région doit s'étendre. TH. BOUGOT

Le Sénat va très prochainement (lire par ailleurs) débattre du découpage des régions proposé. « On ouvre la réflexion quand la décision est prise » se plaint Éric Doligé, qui compte peser dans la discussion en imposant plusieurs amendements. Car pour le président du conseil général du Loiret, « l'avenir de la région n'est pas vers le sud ». Comme tous les élus de la région, y compris le président de la région, François Bonneau, il défend la fusion du Centre avec les Pays de la Loire. « Au moins une partie. Nantes pourrait rejoindre la Bretagne ».

Mais la loi n'interdit-elle pas le démantèlement des régions ? « Elle n'est pas passée », rappelle Éric Doligé. Et si c'était le cas, il a un plan B : que le Centre reste seul plutôt que subir un mariage forcé. Le président du conseil général ouvre même une troisième voie : la création d'une nouvelle région regroupant les départements du sud de l'Ile-de-France : Yvelines, Essonne, Seine-et-Marne, Loiret, Eure-et-Loir, éventuellement Loir-et-Cher. « Nous ne voulons pas nous fondre dans l'Ile-de-France avec ce que ça comporte en termes de charges de transport, logements locatifs, traitements des déchets… », précise Éric Doligé.

Réduire le nombre de régions à quatorze au maximum - chiffre rappelé, hier, par André Vallini, secrétaire d'État à la réforme territoriale - a pour but, rappelons-le, de réaliser des économies.

L'épaisseur de la crème dans le mille-feuille

Éric Doligé n'y croit pas : « Entre chaque couche du mille-feuille administratif, on a oublié l'épaisseur de la crème pâtissière ! » Le président du conseil général du Loiret a déjà effectué un rapide calcul : le regroupement de treize départements et trois régions nécessiterait d'uniformiser les statuts de tous les personnels. Et de le niveler par le haut. Traitements et avantages sont différents d'un territoire à l'autre. D'après lui, le transfert vers la région de mille fonctionnaires des services des routes ou des collèges coûterait environ un million d'euros. ■

jours plus tard à l'Assemblée nationale.

Novembre

Probable date de parution des décrets. Ils doivent être publiés au minimum un an avant le scrutin, prévu en novembre ou décembre 2015.

INFO PLUS

Départements. Éric Doligé ne croit pas en la disparition des départements. D'après lui, le Sénat peut bloquer ce processus de dévitalisation de ces collectivités, surtout si la majorité change après les élections du 28 septembre prochain. Le président du conseil général du Loiret se dit en revanche favorable à une diminution du nombre de départements.